

Lac-Mégantic, 5 février 2025

Madame Kim Maloney

Coordonnatrice du secrétariat de la commission d'enquête
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Objet : Dépôt des documents demandés lors de la séance de consultation ciblée du Parc éolien de la Haute-Chaudière (3211-12-253)

Madame,

Par la présente, nous souhaitons déposer les documents demandés lors la séance de consultation ciblée du projet éolien de la Haute-Chaudière :

- Capsule sur le système de balisage lumineux à intensité variable ;
- Capsule sur la méthode de quantification des émissions de GES ;
- Analyse de cycle de vie de Vestas (document en anglais seulement, avec un sommaire en français inclus à la fin du document) ;
- Capsule sur les retombées économiques du projet ;
- Capsule sur les activités d'information et de consultation de la population locale ;
- Vue simultanée des parcs éoliens le Granit, Saint-Robert-Bellarmin et Haute-Chaudière.

De plus, l'Initiateur confirme que le nid de rapace additionnel recensé lors de l'inventaire héliportée était un nid de buse et que celui-ci était inoccupé.

Concernant les taux de mortalités estimés des oiseaux aux deux projets éoliens opérationnels (le Granit, Saint-Robert-Bellarmin), les résultats sont présentés au tableau ci-dessous.

Parc éolien	Année du suivi	Taux de mortalité annuel estimé par éolienne
Le Granit	2015	2,789
	2016	0,698
	2017	1,200
Saint-Robert-Bellarmin	2013	10,213 ¹

¹ Le consultant ayant réalisé le suivi note qu'il est probable que les différences interannuelles observées soient partiellement attribuables à des différences méthodologiques. L'efficacité de l'observateur à trouver les carcasses témoin était très faible

Parc éolien	Année du suivi	Taux de mortalité annuel estimé par éolienne
	2014	0,505
	2015	0,353

Le rapport de quantification des GES demandé lors de la séance est présenté au volume 4 de l'étude d'impact (PR5.2 Réponses aux questions et commentaires). L'approche méthodologique ainsi que la présentation des métadonnées est inclus dans ce document. Les valeurs présentées dans le rapport ont également fait l'objet d'une mise à jour au volume 5 de l'étude d'impact (PR5.4 Rapport complémentaire et réponses aux questions et commentaires - 2e série).

Tel que demandé, vous trouverez ci-joint un exemplaire imprimé recto-verso, s'il y a lieu, de chaque document.

Le fichier électronique vous a également été transmis à l'adresse suivante kim.maloney@bape.gouv.qc.ca.

En espérant le tout conforme aux attentes de la commission, je vous prie de recevoir, Madame, mes plus sincères salutations,



Jérôme Dagenais
Développeur de projet
1-(514)-772-0310

en 2013, et seule une faible proportion des parcelles avaient été couvertes, menant probablement à une surestimation des mortalités. Les changements apportés au protocole en 2014, qui comprenaient la réduction de la largeur des transects de recherche (qui sont passés de 10 m en 2013 à 5 m en 2014 et en 2015), la réduction de la taille des parcelles (qui sont passées de 120 mètres carrés en 2013 à 80 mètres carrés en 2014 et 2015) et l'augmentation du nombre de leurres utilisés pour la réalisation des tests d'efficacité a probablement mené à des estimations plus précises des mortalités. Le nombre élevé des carcasses d'oiseaux trouvées en 2013 et l'ampleur des mortalités alors estimées suggèrent néanmoins que les mortalités d'oiseaux étaient effectivement plus importantes au moment de la première année de réalisation du suivi faunique.